

Tableaux

Résumé

TABLEAU A

Total des ressources requises dans les domaines prioritaires du PDDAA, 2002-2015

Pilier/ sous-secteur	milliards de dollars EU				
	Dans l'immédiat 2002-2005	Court terme 2006-2010	Moyen Terme 2011-2015	Total 2002-2015	Moyenne annuelle
Terre et eau	12,1	31,7	24,7	68,5	4,9
Infrastructure rurale et capacités commerciales	29,7	49,2	49,7	128,6	9,2
Outils de production et de protection sociale	13,4	17,9	18,3	49,6	3,4
Recherche & technologie	0,9	1,5	2,2	4,6	0,3
Sous-secteur du bétail	2,8	6,8	11,6	21,2	1,8
Sous-secteur de la sylviculture	7,7	20,5	18,7	46,9	3,9
Sous-secteur de la pêche	2,4	16,5	16,4	35,3	2,9
TOTAL	69,0	144,1	141,6	354,7	26,4

La période à court terme couvre l'investissement dans le bétail, la sylviculture et les produits de l'aquaculture.

Chapitre 3

TABLEAU 1
Part des produits alimentaires d'élevage dans le PIB agricole (%)

Région	Popul. Agric. (%)	PIB du bétail dans l'agric.	Contribution de l'élevage au PIB par			
			Bovins ¹	Moutons et chèvres ¹	Porcins ²	Volaille ³
Centrale	58,7	24,8	61,1	18,7	8,4	11,8
Orientale	75,9	30,0	70,9	20,6	1,8	6,7
Septentrionale	30,9	37,8	45,0	19,9	0,1	35,0
Australe	50,6	41,9	60,1	6,8	5,0	28,1
Occidentale	50,5	17,7	42,9	26,3	6,2	24,6
TOTAL	54,7	30,1	56,5	18,2	3,2	22,2

¹ viande et lait; ² viande; ³ volaille et oeufs.

Source: FAO.

TABLEAU 2
L'importance relative des zones agro-écologiques pour l'élevage

Zones agro-écologiques	Prop. domaine des terres (%)	Prop. population (%)	Prop. bétail ¹ (%)	Population par km ²	LU ^s par km ²	LU/100 population	Prop. viande ² (%)	Prop. lait ² (%)
Désertes & arides	48,5	19,3	26,1	10,9	3,2	29,0	25,0	26,6
Semi-arides	15,4	22,4	30,0	39,8	11,4	28,7	29,3	24,9
Semi humides	17,3	24,8	21,3	39,2	7,2	18,4	22,7	22,6
Humides	13,9	19,5	6,9	38,4	2,9	7,6	8,6	3,3
Montagneuses	4,8	14,0	15,7	80,4	19,2	23,9	14,3	22,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	27,4	5,9	21,4	100,0	100,0

¹ En terme d'unités de bétail; ² en termes de production.

Source: FAO.

TABLEAU 3
Taux de croissance annuelle dans la production de viande, de lait et des oeufs 1993-2003 (%)

Région	Viande	Lait	Oeuf	Aggrégat
Centrale	1,6	0,8	-0,6	1,3
Orientale	2,4	3,5	2,5	3,2
Septentrionale	3,6	4,5	2,8	4,1
Australe	1,4	1,0	4,2	1,3
Occidentale	2,7	2,6	1,9	2,5
TOTAL	2,4	3,2	2,7	2,9

Source: FAO.

TABLEAU 4

Estimations du taux de croissance nécessaire pour atteindre l'auto suffisance d'ici 2015 (%)

Région	Viande	Lait	Oeuf	Aggrégat
Centrale	2,1	7,8	7,0	4,3
Orientale	3,2	4,6	7,1	4,4
Septentrionale	4,1	4,3	4,0	4,2
Australe	1,6	3,2	3,1	2,6
Occidentale	2,7	8,1	4,1	5,6
TOTAL	2,5	4,9	4,4	4,2

Source: FAO.

Chapitre 4

TABLEAU 5

Tendances et projections de la production des billes de bois en 2020 (*million m³*)

Sous-région	1980	1990	2000	2010	2020
Afrique du Nord	2,4	3,0	3,8	5,2	6,2
Afrique Orientale	6,3	8,1	10,1	10,2	10,3
Afrique Australe	16,5	17,5	24,0	28,3	32,3
Afrique Centrale	7,9	10,7	12,7	15,7	19,2
Afrique Occidentale	16,9	17,4	18,2	19,7	20,7
TOTAL	50,0	56,7	68,8	79,1	88,7

Source: FAO, 2002a; Rytönen, 2001.

TABLEAU 6

Estimations de la consommation du bois de chauffage en Afrique (*million m³*)

Sous-région	2000	2010	2020
Afrique du Nord	60,08	67,29	72,22
Afrique Orientale	199,21	233,73	268,87
Afrique Australe	84,32	99,05	115,79
Afrique Centrale	116,42	137,16	157,83
Afrique Occidentale	175,09	204,29	235,49
TOTAL	635,12	741,53	850,19

Source: FAO, 2002.

Chapitre 5

TABLEAU 7
Les plus grands producteurs de poisson en Afrique (pêche continentale)

Pays	Production en tonnes					
	1980	1985	1990	1995	2000	2002
Égypte	89.143	136.255	175.669	244.300	253.470	292.645
Tanzanie	189.900	257.883	356.956	317.029	280.000	273.850
Ouganda	165.840	160.800	245.223	208.789	219.356	221.898
Rép Dém du Congo	101.800	146.220	159.300	154.751	205.000	215.000
Nigeria	107.530	80.141	91.617	117.903	132.315	187.233
Kenya	42.101	99.647	190.993	187.241	210.343	137.792
Mali	88.228	54.178	70.535	132.900	109.870	100.000
Tchad	60.000	55.000	70.000	90.000	84.000	84.000
Ghana	40.000	43.000	58.000	60.000	74.500	74.500
Zambie	50.988	68.000	64.868	70.546	66.671	65.000

Source: FAO, 2005.

TABLEAU 8
Les principaux producteurs de pêche maritime en Afrique

Pays	Production en tonnes					
	1980	1985	1990	1995	2000	2002
Maroc	334.720	476.835	573.543	855.311	901.096	900.768
Afrique du Sud	864.887	797.608	544.760	580.999	663.137	797.384
Namibie	10.200	13.000	267.233	569.432	589.233	623.891
Sénégal	217.654	231.059	293.172	323.667	379.797	356.056
Ghana	192.016	233.216	337.872	292.844	377.570	296.678
Nigeria	147.735	156.838	217.364	231.579	309.062	293.823
Angola	77.585	92.593	125.088	116.781	232.351	254.797
Algérie	48.000	66.000	90.644	105.878	113.158	134.324
Égypte	32.254	37.854	75.367	91.001	130.845	132.526
Madagascar	17.373	35.189	73.640	86.627	107.959	114.219

Source: FAO, 2005.

TABLEAU 9

Les dix premiers producteurs de poisson en Afrique: statisques des trois dernières années (t)

Pays	2001	Pays	2002	Pays	2003
Égypte	342.864	Égypte	376.296	Égypte	445.181
Nigeria	24.398	Nigeria	30.663	Nigeria	30.677
Madagascar	7.749	Madagascar	9.713	Madagascar	9.507
Tanzanie	7.300	Tanzanie.	7.630	Afrique du Sud	7.720
Ghana	6.000	Ghana	6.000	Tanzanie.	7.002
Zambie	4.520	Afrique du Sud	5.555	Ouganda	5.500
Afrique du Sud	4.329	Ouganda	4.915	Zambie	4.501
Rép. Dém. du Congo	2.744	Zambie	4.630	Rép. Dém. du Congo	2.965
Ouganda	2.360	Rep. Dem. du Congo	2.965	Zimbabwe	2.600
Zimbabwe	2.285	Zimbabwe	2.213	Tunisie	2.130

Source: FAO, 2005.

TABLEAU 10

Total de la production de l'aquaculture par environnement (en tonnes)

Environnement	1991	1993	1995	1997	1999	2001
Culture en eau salée	36.062	34.695	41.724	65.499	191.288	302.007
Culture en eau fraîche	49.668	47.458	51.905	52.235	76.302	90.956
Mariculture	4.934	7.223	6.664	7.393	8.154	8.890
TOTAL	90.664	89.376	100.293	125.127	275.744	401.853

Source: FAO, 2005.

TABLEAU.11

Les tendance en valeur de production de l'aquaculture par pays (million de dollars EU)

Pays	1994	1997	2000	2003
Égypte	103.432	183.879	815.046	615.011
Nigeria	40.065	58.368	56.630	77.253
Madagascar	6.637	20.840	27.720	39.035
Afrique du Sud	8.501	9.179	13.785	29.912
Tunisie	7.548	9.489	7.107	10.182
Seychelles	2.132	7.008	4.098	10.050
Rép. Dém. du Congo	715	2.000	5.193	7.419
Zambie	12.458	14.159	6.996	5.669
Ouganda	157	302	820	5.500
Zimbabwe	523	590	4.577	5.460
Maroc	11.014	8.907	5.054	4.726

Source: FAO, 2005.

TABLEAU 12

La balance commerciale étrangère et de la pêche (millions de tonnes)

	1969	1979	1989	1999
Production totale de poisson	4,2	3,8	5,0	6,3
Utilisation non-alimentaire	2,1	0,9	0,7	0,7
Importations	0,4	1,3	1,6	1,8
Exportations	0,3	0,4	0,6	1,2
Production totale de poisson	2,1	3,7	5,2	6,2

Source: FAO, 2005.

TABLEAU 13

Contribution de la pêche et des autres produits de l'aquaculture aux objectifs stratégiques du NEPAD

Objectifs stratégiques du NEPAD	Pêche continentale	Pêche côtière et maritime	Aquaculture
LE PROGRAMME DÉTAILLÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN AFRIQUE (PDDAA)			
Pilier 1: Élargir le domaine à la gestion agraire durable et au contrôle effectif des systèmes hydrauliques.	Améliorer la gestion intégrée de l'eau au niveau des bassins et des mers; accroître la production de l'eau; soutien au bétail en vue de ravitailler les populations démunies; accroître les sources de revenus des communautés	Plans de gestion à long terme des ressources côtières et maritimes; nécessité de rationalisation des coûts et des profits en vue de contrôler les efforts; cadre d'augmentation et de diversification des profits pour les acteurs locaux et régionaux.	Améliorer les pratiques de gestion hydraulique au niveau des communautés villageoises, accroître les revenus de la production dans les régions menacées de sécheresse en Afrique tout en améliorant la viabilité de l'investissement.
Pilier 2: Améliorer l'infrastructure rurale et les capacités commerciales pour l'accès au marché.	La promotion des produits de pêche, plus spécifiquement ceux provenant du secteur artisanal a favorisé l'accès des zones reculées à de plus vastes marchés; impliquant davantage les producteurs ruraux pour le développement des marchés ruraux.	Les produits de pêche côtière et maritime ravitaillent désormais les marchés locaux, régionaux et internationaux; dans la plupart des pays, ils sont devenus les denrées principales des exportations; d'importants investissements dans la transformation, la promotion et les activités dérivées ont accéléré le développement commercial.	La promotion des produits de l'aquaculture avec le développement commercial a rapproché les zones reculées des grands marchés, stimulant l'implication des producteurs ruraux.
Pilier 3: Augmentation de la production alimentaire et réduction de la famine	La Pêche continentale fournit du poisson à plusieurs millions d'Africains; elle ravitailler les populations exposées à l'insécurité alimentaire en leur offrant des produits abordables; des réseaux de distribution bien implantés.	La pêche côtière et maritime produit plus de 60 pour cent du poisson en Afrique; elle nourrit des millions de petits pêcheurs et de consommateurs; un commerce local, régional et urbain bien implanté.	Les petites et moyennes entreprises offrent des produits abordables aux consommateurs ruraux et urbains. Les systèmes intégrés accroissent aussi la production des cultures et du bétail.
Pilier 4: Recherche agricole, dissémination technologique et adoption.	La recherche dans la gestion et la production de l'eau connaît une avancée significative dans le secteur de la pêche; les technologies d'après récoltes offrent des opportunités de recherche et de développement.	La recherche dans la gestion des zones côtières et les aires maritimes protégées prévoit des applications et des instruments des technologies de développement d'une importance remarquable en égard aux limitations de prises.	Le succès du commerce du poisson en Égypte représente désormais plus de 50 pour cent de la production de l'aquaculture et implique la création d'opportunités de transfert technologique dans les régions. Innovations en biotechnologie d'un potentiel remarquable pour l'expansion de l'agriculture et du secteur alimentaire.
INITIATIVE D'ACCÈS AU MARCHÉ			
Renforcer l'intégration économique régionale à travers le commerce inter-Africain; diversification des produits, spécifiquement les produits agricoles.	Produits de pêche commercialisés à grande échelle entre pays africains; participation intensive des femmes; cadre d'expansion sous-exploité.	Les produits de pêche artisanale et industrielle deviennent d'importantes denrées régionales; supprimer les barrières commerciales régionales peut renforcer les marchés régionaux.	Les ressources peuvent offrir des avantages considérables, les marchés intérieurs s'étendent. Le potentiel reste encore sous-exploité .

(cont.)

TABLEAU 13 (*cont.*)**Contribution de la pêche et des autres produits de l'aquaculture aux objectifs stratégiques du NEPAD**

Objectifs stratégiques du NEPAD	Pêche continentale	Pêche côtière et maritime	Aquaculture
Accroître l'accès et la compétitivité des produits Africains dans les marchés internationaux.	Exemples des exportations internationales des produits de pêche continentale, par exemple: les exportations internationales à partir de la pêche interne) (la Perche du Nil depuis les Grands Lacs); La demande globale croissante est une opportunité additionnelle d'investissement dans la capacité; opportunités de cibler des objectifs.	Les produits maritimes sont les principaux produits africains d'exportation évalués à 2,7 milliards de dollars EU par an; l'accès préférentiel à certains marchés doit être révisé; les marchés cibles changent et on prévoit un accroissement des échanges Sud-Sud.	La demande globale va substantiellement s'accroître, les perspectives à long terme sont prometteuses. L'aquaculture est négligeable, mais peut accroître son rôle de 20-30 pour cent si elle est développée, principalement à travers des produits de valeur compétitive. La production de l'aquaculture peut faciliter les liens entre les réseaux de transformation et de commerce, plus particulièrement des produits de grande valeur .
PLAN D'ACTION ENVIRONNEMENTAL			
Conservation et gestion durable des ressources maritimes côtières et en eau fraîche.	La pêche continentale constitue l'élément clé de la gestion intégrée des eaux; des investissements considérables ainsi que la capacité de gestion de l'aquaculture contribuent à la gestion globale de l'environnement; la production de l'aquaculture contribue à l'exploitation durable des ressources.	La pêche constitue le principal utilisateur des ressources maritimes et côtières et représente un point d'entrée pour l'investissement en matière de gestion; ces investissements deviennent critiques pour l'avenir de la pêche lorsque les limites de production sont respectées; les Zones maritimes protégées sont des outils essentiels de conservation.	Le développement du secteur accroira l'exploitation des ressources – terre, eau, biodiversité pourraient être affectées mais de bonnes stratégies et des systèmes de gestion fiables pourraient produire des avantages et minimiser les impacts.
Conservation transfrontalière et gestion des ressources naturelles.	La plupart des systèmes hydrauliques traversent les frontières; approche d'écosystème davantage adoptée; les mécanismes de gestion transfrontalière émergent.	Les larges écosystèmes marins et une population aquatique importante nécessitent une gestion transfrontalière; les organes régionaux de gestion de la pêche organisent des fora de coordination.	Rôle de l'aquaculture dans les grands espaces de pêche et les prises – la capacité environnementale, la santé des animaux aquatiques et la biodiversité.

Source: Plan d'action du NEPAD pour le développement de la pêche et de l'aquaculture africains. 2005.

TABLEAU 14

Scénarios futurs du sous-secteur de la pêche

Situation actuelle	Résultats Escomptés		
	1 an	5 ans	15 ans
OBJECTIF: ACCROÎTRE ET MAINTENIR LES CONTRIBUTIONS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DANS LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE L'AFRIQUE			
Vulgariser les questions et les défis, et développer des outils et des protocoles; il y a un élan de changement, les politiques connaissent des réformes, la mise en oeuvre devrait être définie.	Approche cohérente et méticuleuse existante au niveau régional, les cibles et les indicateurs définis, les acteurs engagés dans le processus de mise en oeuvre, les investisseurs conscients des options et des opportunités dans le secteur public, privé et les autres secteurs.	Investissements inter-sectoriels et programmes mis en place, d'importantes actions entreprises pour assurer la réalisation des objectifs à long terme; des réalisations concrètes de développement ont été obtenues; l'idée d'accroissement des investissements a été conçue et acceptée.	Réalisation des objectifs majeurs préalablement définis, toutes les composantes du secteur désormais institutionalisées, une base de sécurité et de procédure mise en place en vue de garantir la réalisation des profits.
1. LA CAPACITÉ HUMAINE ET INSTITUTIONNELLE			
Approche sectorielle fragmentée, manque de capacité régionale et nationale, interaction limitée entre les différentes parties..	Identifier les capacités régionales, nationales et locales dans la gestion et le développement. Développement des liens entre le secteur privé et la société civile. Définition de la gestion stratégique des ressources du secteur. Définition des objectifs de renforcement des capacités.	Increased capacity to manage Amélioration de la capacité de gestion des ressources du secteur. Structures de contrôle de la gestion des ressources en collaboration avec les acteurs. Accroissement de la production grâce au renforcement des capacités.	Structures capables d'assurer la réalisation des objectifs du secteur. Structures assurant l'interaction entre les différentes parties.

(cont.)

TABLEAU 14 (cont.)

Scénarios futurs du sous-secteur de la pêche

Situation actuelle	Résultats Escomptés		
	1 an	5 ans	15 ans
2. OUTILS DE GESTION ET DE MISE EN ŒUVRE			
Mauvaise compréhension de la situation des produits et des ressources.	Définition de meilleures pratiques de gestion.	Meilleures pratiques de gestion des stocks et des ressources. Mise en œuvre des plans de gestion par les différentes parties. Valeur totale des ressources et de la capacité mieux apprises.	Au fur et à mesure que la pression relative à l'exploitation des ressources s'accroît, les stratégies de gestion sont développées et adaptées afin de garantir le maintien des ressources.
Capacité limitée de gestion et de développement des ressources.	Identification des ressources fondamentales pour le développement des plans de gestion. Moyens de capacité limités dans le cadre de la mise en œuvre.		
Pression immense dans l'exploitation de certaines ressources.	Développement des stratégies de compréhension des produits et des ressources.		
3. MAINTENIR ET ACCROÎTRE LA PRODUCTION			
La production de la pêche stagne, à cause de la sous-exploitation du secteur; émergence des critères de croissance et d'innovation dans le cas des petites unités de production; cadre d'accroissement des activités mal apprises.	Identification des domaines de priorité et des objectifs de développement de la pêche et conception des stratégies d'investissement entre le secteur public et le secteur privé; identification des actions à entreprendre pour l'accroissement de la production et la conception des plans d'intervention; garantie d'opportunités d'exploitation des stocks et stratégies d'utilisation mises en place.	Réalisation des objectifs de l'aquaculture à moyen terme dans les domaines prioritaires (accroissement de la production, diversification, catégorie d'entreprise); identification des zones d'expansion; accroissement de la production de l'aquaculture sur le moyen terme; cadre d'expansion mieux compris; établissement d'investissements pour l'exploitation des produits et intégration dans la gestion.	Établissement d'un secteur de l'aquaculture diversifié et mieux intégré dans les marchés (locaux, régionaux et les exportations); création d'emplois; pérennité des systèmes de production de l'aquaculture mieux comprise; stabilisation de la production du poisson à une échelle durable; accroissement de la production de pêche du niveau de l'année 2005.
4. DÉVELOPPER ET AMÉLIORER			
Valeur totale de la chaîne de production mal apprise, mais des cadres d'accroissement de la production conçus à travers l'investissement dans les technologies, l'infrastructure et les politiques.	Adoption d'une approche de chaîne de production pour le développement du secteur; identification des objectifs et des stratégies d'investissements; définition du rôle des investisseurs publics et privés; établissement d'un cadre d'insertion du patrimoine économique dans les comptes nationaux.	Réduction des pertes postérieures aux récoltes dans les unités artisanales et industrielles; la diversification du secteur de la transformation s'accentue dans la pêche et l'aquaculture; accroissement significatif de la valeur des stocks dans la chaîne de production; amélioration des conditions de commerce et de marché afin d'attirer les investissements dans la chaîne de production (locale, régionale et internationale).	L'amélioration de la valeur ajoutée, la transformation et les services apportent une contribution considérable au secteur de la pêche; le commerce local et régional contribuent à la sécurité alimentaire et à la création d'emplois; un meilleur accès des produits et des producteurs aux marchés de l'exportation.
5. LE PARTAGE DES BÉNÉFICES			
Pauvreté réduite, sécurité alimentaire presqu'assurée, questions de santé et de bétail discutées, mais compréhension limitée du partage des profits; reconnaissance des questions d'égalité, d'accès et de droits, mais défaut de stratégies pour agir.	Vulgarisation des questions de développement social; options sectorielles pour assurer l'égalité, liens potentiels avec les ODM; impact potentiel de la sécurité alimentaire mieux compris; accords sur le développement et l'usage des approches conçues; reconnaissance de collaboration avec les autres secteurs.	Gamme variée d'exemples applicables à la garantie et à l'application de l'égalité, droits d'accès, réduction de la vulnérabilité dans les principaux sous-secteurs/ domaines de ressources; impact de l'investissement dans la sécurité alimentaire clairement défini; mise en place des stratégies en vue d'accroître l'impact des ODM.	Contribution significative du secteur dans la mise en œuvre des ODM et mise en place des mécanismes à long terme assurant le développement humain.
6. L'APPRENTISSAGE ET L'ÉCHANGE DES CONNAISSANCES			
Fonctions limitées et organisées en vigueur, malgré la nécessité d'établir des systèmes de suivi; expertise dispersée et difficilement accessible.	Institution d'un cadre et des procédures de détermination du changement, indicateurs de suivi, acquérir et partager les connaissances; paramètres pour les TIC, maîtrise des réseaux, pouvoir de décision, responsabilité.	Fonctionnement des procédures de suivi; détermination du changement dans l'information, les connaissances et l'échange de ces connaissances parmi les différents acteurs, avec pour conséquence la prise de décision efficace, l'allocation des ressources, une gestion transparente.	Mieux développer le processus de liaison du secteur aux différents niveaux opérationnels complètement institutionnalisé, meilleur appréhension des profits, engagement à long terme à soutenir et étendre; les connaissances plus amplement échangées par rapport au secteur.

Source: Plan de développement de la pêche et de l'aquaculture africaines. NEPAD. 2005.